Seconde Professionnelle Productions Aquacoles



Je suis intéressé(e) par les poissons. Je souhaite tout savoir sur leur mode de vie et sur les techniques qui permettent de les élever. Je souhaite comprendre le fonctionnement d'une exploitation aquacole, ses équipements techniques et sa gestion. Je veux suivre un cursus qui mène en trois ans vers un Bac Professionnel qui forme des employés d'exploitation en pisciculture continentale ou marine, ou des employés de vente en animalerie (aquariophilie). Je suis donc intéressé par des métiers en lien avec :l'élevage de poissons (reproduction, grossissement) ;la commercialisation de poissons (conditionnement, expédition) ; la pêche de loisir.

Le Conseil de classe a donné un avis favorable à mon orientation en seconde professionnelle. Mon dossier d'orientation sera traité par mon collège avec le logiciel AFFELNET. Les admissions seront prononcées vers le 25 juin et je serai averti(e) par courrier de la suite donnée à ma candidature.

Je vais suivre trois années de formation: une Seconde Pro puis les deux ans qui mènent au Bac Pro Aquaculture. L'enseignement est organisé en modules pluridisciplinaires. Je suivrai, en seconde, 6 semaines de stage individuel dans une entreprise aquacole et une semaine de stage collectif. Mon professeur principal me conseillera dans le choix du lieu du stage et en organisera le suivi.

Je pourrai, si je le souhaite, obtenir un BEPA "Travaux aquacoles". Ce diplôme est validé par 3 épreuves constituées de 7 évaluations réparties en seconde et première.

Emplois possibles (après le bac professionnel Productions Aquacoles): Je pourrai occuper un emploi d'ouvrier qualifié dans une salmoniculture, une pisciculture marine ou d'étang, dans une écloserie ou une nurserie. J'aurai à m'occuper de la reproduction des animaux, de leur alimentation, de leur santé, du contrôle de leur comportement, de l'entretien et de l'hygiène des équipements, et de la préparation des animaux pour leur commercialisation (pêche, abattage, éviscération, filetage et conditionnement). Je pourrai aussi occuper un poste de vendeur en animalerie ou encore devenir Guide ou

Animateur Pêche.

Au lycée de la Mer et du Littoral, après la seconde professionnelle, les poursuites d'études possibles sont le Bac professionnel "Aquaculture " et le Bac professionnel "Cultures marines".

Organisation de l'année : 870h (soit 30 semaines) d'enseignement en établissement comprenant :

- 4modules d'enseignement général (405h) ;
- 3 modules d'enseignement professionnel (345h) dont 30h d'activiés pluridisciplinaires ;
- l'enseignement à l'initaitive de l'établissement (EIE) : 120h30h (soit l'équivalent d'1 semaine) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable ;30h (soit l'équivalent d'1 semaine) de mise à niveau ;30 h (soit l'équivalent d'1 semaine) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés4 à 6 semaines de stage individuels et/ou collectifs en milieu professionnel dont 3 prises sur la scolarité (et les autres sur les vacances).

Si mes résultats en Seconde Professionnelle sont excellents, je peux envisager l'entrée en Bac technologique « STAV » (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant).